

PROCÈS VERBAL

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION RESTREINTE DU 31 JANVIER 2024

PAGE 1/2

P.V. n° 13

Président: M. DEMARET. **Présents**: MM. HUS - LEYGE.

Administratifs: MM. MOUTHAUD – LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : <u>juridique@lfna.fff.fr</u>, le droit d'examen étant de 110 euros.

CHAMPIONNATS

U16 REGIONAL 2

Match n°**26076471**– Poule B – G.J. Neuvic St-Léon Grignols Villamblard Limens J.S.A. / G.J. J.S. Vézère Ardoise du 13/01/2024

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 26/01/2024 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

COURRIER

STADE MONTOIS:

Le club concerné demande, à la suite de l'organisation d'une journée caritative (dont match de Gala) au profit de l'UNICEF le samedi 23/03/2024 à partir de 15h00 sur le stade André et Guy Boniface de Mont-de-Marsan, le report des matches de ses équipes de Jeunes Régionales du 23/03/2024 :

- U18 Régional 1: Stade Montois / G.J. E.B.O. E.S.P.: le samedi 23/03/2024 à 15h00
- <u>U17 Régional 1</u>: Les Croisés de St-André Bayonne / Stade Montois : le samedi 23/03/2024 à 16h30
- <u>U16 Régional 2</u>: Stade Montois / Seignosse Capbreton Soustons F.C. : le samedi 23/03/2024 à 15h00
- <u>U15 Régional 1</u>: Les Croisés de St-André Bayonne / Stade Montois : le samedi 23/03/2024 à 13h00
- **U14 Régional 2** : Stade Montois / G.J. J.S. Vallée du Lot : le samedi 23/03/2024 à 13h00
- <u>U13 Criterium Régional</u> : Hasparren F.C. / Stade Montois : le samedi 23/03/2024 à 13h00.

Ce club « souhaite que tous ses dirigeants et joueurs licenciés se mobilisent pour assurer la réussite de ce gala et promouvoir une œuvre caritative chère à tous. »

La commission, compte-tenu de l'évènement en question, accorde après réflexion le **report des 6 matches mentionnés ci-dessus aux mêmes horaires** le **samedi 30/03/2024**.

Les adversaires d'un jour comprendront que ces reports restent exceptionnels et sont liés aux cotés caritatifs de la manifestation.



PROCÈS VERBAL

COMPETITIONS REGIONALES JEUNES REUNION RESTREINTE DU 31 JANVIER 2024

PAGE 2/2

<u>NOTA</u>: En cas de matches en retard supplémentaires pour le Stade Montois, ils seront programmés le lundi de Pâques 01/04/2024.

Prochaine réunion: sur convocation.

Le Président,
Patrick DEMARET
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-verbal validé le 01/02/2024 par la Secrétaire générale, Madame Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.